



Montreuil, le 6 février 2019

Monsieur M. Gérard COSME  
Président de l'EPT Est Ensemble  
100 avenue Gaston-Roussel  
93 232 ROMAINVILLE

N/Réf : BT/LB  
N°20 - 20190206

M. le Président,

L'autorité territoriale que vous représentez a récemment prononcé des sanctions contre deux de nos camarades Nicolas Mededji et Kada Zeroual.

Survenues dans un contexte professionnel très dégradé, ces sanctions visant deux militants CGT n'ont rien d'anodin et nous n'acceptons pas que l'on puisse tenter de les banaliser.

Dans le cadre de leurs mandats de représentant CHSCT, nos camarades ont été amenés à mettre en lumière de graves dysfonctionnements préjudiciables tant à la santé des personnels qu'à la qualité du service public. Nous soulignons que les carences observées n'ont à ce jour pas fait l'objet d'un traitement efficace au sein de l'établissement.

Sans entrer dans les circonstances précises des situations ayant conduit aux sanctions, nous estimons que nos camarades ont fait l'objet d'un traitement disproportionné et donc discriminatoire. De surcroît, nous relevons que concernant notre camarade Nicolas Mededji, l'avis unanime de la CAP a été ignoré par l'autorité territoriale.

Leur mission de représentation des personnels a de fait conduit nos camarades à s'exposer.

Nous considérons donc que les sanctions récemment prononcées contre nos deux camarades ne peuvent être détachées de leurs qualités de militants CGT et mandatés CHSCT.

Nous affirmons par conséquent notre solidarité avec nos deux camarades et notre volonté que leur situation soit rapidement reconsidérée.

... / ...

Nous soulignons enfin que ces sanctions visant deux élus du personnel et militants du premier syndicat de la collectivité constituent à nos yeux un intolérable signal d'intimidation en direction du personnel. La démocratie au travail est un bien précieux et n'a de réalité que si les représentants du personnel peuvent exercer sereinement leur mandat.

En la renforçant en tant que première organisation syndicale dans l'établissement, le personnel a clairement manifesté sa confiance dans la CGT. Nous veillerons à ce que cette expression démocratique soit pleinement respectée.

Afin de pouvoir échanger sur cette situation, nous vous sollicitons pour une rencontre dans les meilleurs délais.

Pour le syndicat,  
Jean-Sébastien  
TESTONI,  
Secrétaire général

Pour l'Union  
départementale,  
Hervé Ossant,  
Secrétaire général

Pour la Coordination  
syndicale  
départementale des  
Services publics,  
Dominique BERROU  
Responsable de la CSD

Pour la Fédération CGT  
des Services publics,  
Baptiste TALBOT,  
Secrétaire général